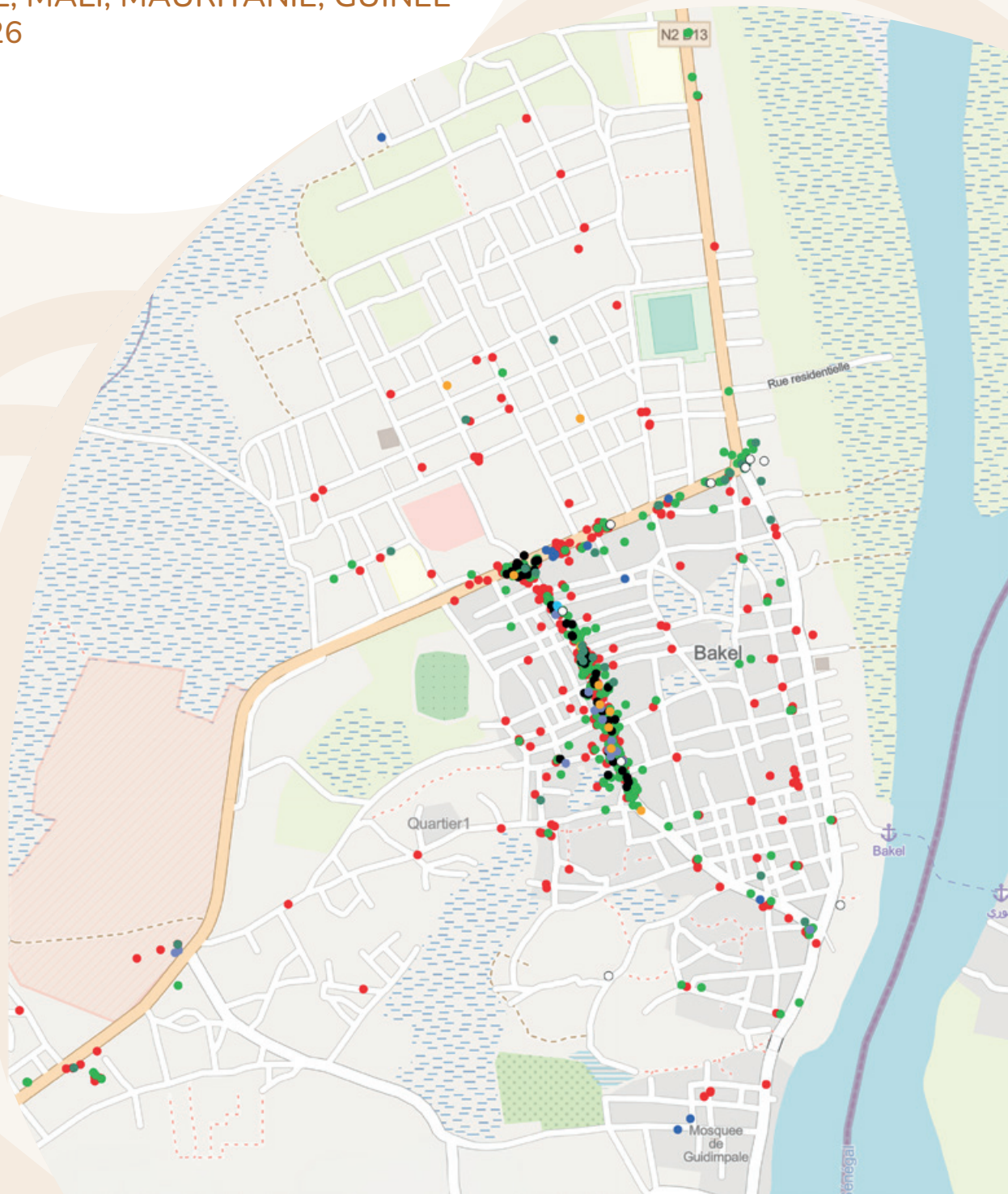


Étudier le système alimentaire d'un territoire

RETOURS D'EXPÉRIENCES DU GRDR

SÉNÉGAL, MALI, MAURITANIE, GUINÉE
2012-2026



CARTE DE COUVERTURE :
LIEUX DE VENTE, BAKEL

Légende

- Boutique
- Table
- Boucherie
- Boulangerie
- Chambre froide
- Vente de produit halieutique
- Vente de volaille
- Nekh sow
- Superette

Map data © OpenStreetMap contributors, Microsoft, Facebook, Google, Esri
Community Maps contributors, Map layer by Esri
Source : enquête Grdr, 2024

Crédits photos : ©Jeff Zig Can

Auteur/éditeur : Grdr (www.grdr.org)

Mai 2025

Conception graphique : Andrea Olivares Yurín

Imprimeur : La Rochette, Dakar

Achévé d'imprimer : Juin 2026

ISBN : 979-10-95026-27-3

EAN : 9791095026273

©Grdr, 2026. Licence octroyée à l'Agence Française de Développement et au CCFD – TS sous conditions. Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale. Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Tous les droits sont réservés au Grdr à l'Agence Française de Développement et au CCFD-TS. Toute utilisation en dehors du cadre de cette licence requiert une autorisation écrite préalable.

Étudier le système alimentaire d'un territoire

RETOURS D'EXPÉRIENCES DU GRDR
SÉNÉGAL, MALI, MAURITANIE, GUINÉE
2012-2026

Coordonné par :



Financé par :



AVERTISSEMENT

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Agence Française de Développement et du CCFD-Terre Solidaire, des autres bailleurs de fonds, des partenaires et parties prenantes. Les données, désignations ou frontières utilisées dans les cartes ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation du Grdr ou des parties prenantes mentionnées dans ce document.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| LISTE DES ACRONYMES | P.6 |
| GLOSSAIRE | P.6 |
| SYNTHÈSE | P.9 |
| | |
| INTRODUCTION : POURQUOI RÉALISER DES ÉTUDES-DIAGNOSTICS DE SYSTÈME ALIMENTAIRE ? | P.13 |
| 1 Objet, portée et démarche de la capitalisation | P.15 |
| 2 Convergence dans les expériences d'études-diagnostic | P.16 |
| 2.1 Quatre pays et des territoires différents avec quelques fortes convergences contextuelles | P.16 |
| 2.2 En bref : un processus en 8 étapes, étalé sur au moins 6 mois, mobilisant au moins 15 000 euros et un binôme référent méthodologique / référent opérationnel, conduit en parallèle d'actions concrètes d'appui à différents maillons du système alimentaire | P.18 |
| 2.3 Ressources estimatives pour la conduite de l'étude | P.19 |
| 2.4 Les différentes étapes en détail | P.19 |
| 3 Pour poursuivre la réflexion et non la conclure : quelques questions (critiques) courantes sur les études de système alimentaire en contextes ouest-africains et des éléments de réponse | P.23 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE | P.25 |

GLOSSAIRE

LISTE DES ACRONYMES

CIS

Cadre d'Intervention
Stratégique

CMA

Collège Multi-Acteurs

Grdr

Migrations,
Citoyenneté, Solidarité

PAT

Projet Alimentaire
Territorial

PPL

Parties Prenantes Locales

SA

Système Alimentaire

SAT

Système Alimentaire
Territorialisé

SERA

Suivi Evaluation
Redevabilité
Apprentissage

CAPITALISER

Alors que communiquer consiste à promouvoir que l'on a fait (en donner une vision positive), capitaliser consiste à prendre du temps et du recul pour analyser son expérience. Dans ce processus, on prend souvent conscience des savoirs, savoir-faire et savoir être créés, testés et accumulés au fil des actions. « Capitaliser équivaut à « formaliser son expérience », en « garder la mémoire », « garantir la continuité des actions » et « améliorer les pratiques » (Réseau Profadel, 2017 : 9).

ÉTUDE ET DIAGNOSTIC

Il s'agit de deux notions liées mais de sens différent.

Une étude vise à présenter un ensemble de faits en analysant leur éventuelle interrelation mais sans porter de jugement sur ceux-ci. Le diagnostic, établi sur les faits établis dans l'étude, consiste au contraire à porter une appréciation.

Par exemple, l'étude de l'environnement alimentaire du département de Bakel (Sénégal) montre qu'environ 50% des produits alimentaires qui y sont vendus proviennent du Sénégal, 5% des pays limitrophes, 25% du reste du monde. 20% des produits sont d'origine inconnue. Le diagnostic consistera à qualifier cette situation : cette situation est-elle problématique ? peut-on parler de dépendance importante aux imports, de vulnérabilité aux imports ? etc.

ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE

« L'environnement alimentaire désigne le contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel les consommateurs entrent en contact avec le système alimentaire pour faire leurs choix concernant l'achat, la préparation et la consommation des aliments » (Food Policy Coalition, 2021).

Concrètement, cette notion renvoie à l'offre alimentaire à laquelle les consommateurs sont exposés (points de vente : densité, offre alimentaire, prix ; éventuelle auto-production) ainsi qu'à certains facteurs influençant leurs choix, notamment la publicité présente sur le territoire (affichage, campagne) ou à distance (Internet, radio, TV...).

PRODUCTION LOCALE

Cette notion peut faire référence à :

- Une proximité géographique entre lieux de production et lieux de consommation.

Dans les régions où le Grdr intervient, dont une majorité est située à proximité de frontière, le cadre national n'est pas le plus pertinent. Par exemple, à Kidira dans le département de Bakel (Sénégal), du sorgho venant de la région de Kayes, située au Mali mais frontalière du département de Bakel, peut être considéré comme local.

- Une production dont on a la maîtrise à l'échelle du territoire considéré.

Dès lors, cela renvoie à des productions agro pastorales issues de pratiques autonomes, non dépendantes ou faiblement dépendantes de l'import en intrants (équipements motorisés, semences, engrais, produits phytosanitaires). Dans le cas des produits agroalimentaires, il s'agit de produits issus de la transformation de matières premières elles-mêmes locales. Ainsi des pâtes produites dans une usine de Dakar à partir de farine de froment importée peuvent ne pas être considérées comme locales. Idem en ce qui concerne le riz irrigué produit dans la vallée du fleuve Sénégal dont la production repose sur l'import de semences, engrais, dispositifs d'exhaure etc.

Il s'agit d'une notion donc plutôt difficile à cerner qu'il faut utiliser avec précaution.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

« Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Portés le plus souvent par des collectivités territoriales, ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet, dans le cadre d'une démarche ascendante. Ils peuvent jouer un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et permettre notamment de développer des relations entre territoires urbains et ruraux. »¹

« Un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but » (J. de Rosnay). Selon Louis Malassis (1994) « Un système alimentaire est la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture », un système alimentaire est « un

¹ <https://agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux>

réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, État, espace plurinational), et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée ». Cette notion renvoie également aux interrelations entre les agents de toute nature formant le système : producteurs, intermédiaires de service, consommateurs, nutritionnistes,

prescripteurs, médias, associations de consommateurs, pouvoirs publics nationaux et supranationaux, etc.

SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIALISÉ (SAT)

Type de système alimentaire qui fonctionne selon des principes de durabilité environnementale, sociale et économique. Ce type de système peut faire l'objet d'un pilotage par une instance multi-acteurs à une échelle généralement infranationale.

LÉGENDES FIGURE 1

- Flux de produits alimentaires
- Flux de coproduits et de déchets
- Segments des chaînes d'approvisionnement
- TEXTE** Environnement de proximité
- Moteurs
- Effets
- Interconnexions entre les moteurs / entre les effets

SYSTÈME ALIMENTAIRE

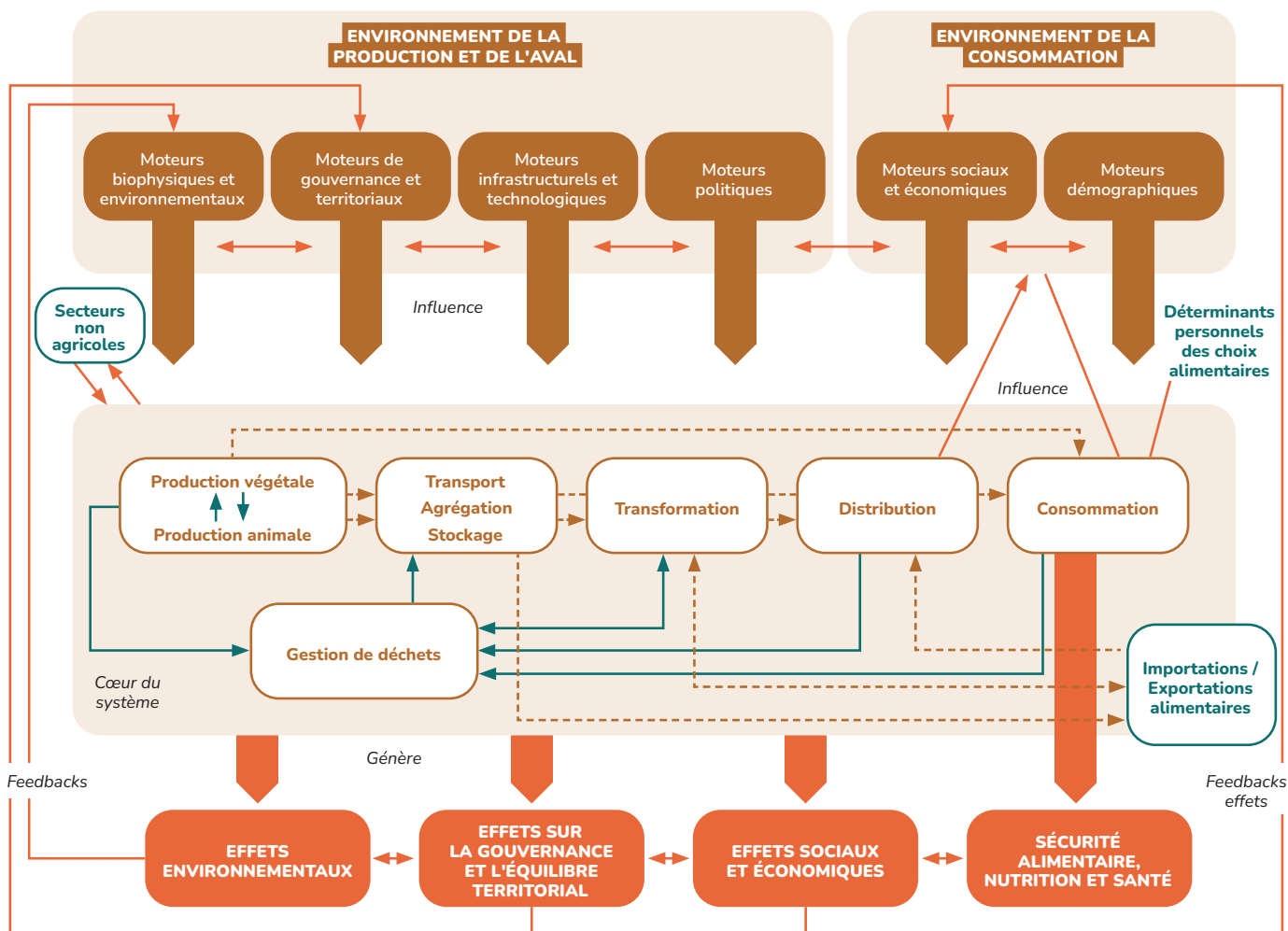


Figure 1 Représentation schématique d'un système alimentaire. Au centre apparaît la chaîne alimentaire, de la production primaire à la consommation. Au-dessus, sont représentés les principaux éléments influençant le fonctionnement de la chaîne. Au-dessous figurent les externalités ou effets du fonctionnement du système alimentaire sur l'environnement, l'économie, la santé et la gouvernance du territoire. Les nombreuses flèches figurent les interactions entre ces éléments. Source : d'après HLPE (2017).



SYNTHÈSE

Dès 2012, le Grdr commence à mobiliser le concept de système alimentaire tentant ainsi d'accrocher le rapprochement entre ses actions d'appui au « développement local » et celles consacrées à la « sécurité alimentaire ». Il s'agissait également d'ouvrir un champ d'action jusque là essentiellement concentré sur l'amont des chaînes alimentaires. Depuis, il réalise régulièrement des études de système alimentaire, le plus souvent dans le cadre de projets incluant d'autres activités.

Le présent document s'appuie pour l'essentiel sur les 7 expériences d'étude de système alimentaire conduites dans des territoires de taille et nature variées (villes, département et région, de 45 000 à plus de 3 millions d'habitants) dans 4 pays d'Afrique de l'ouest entre 2012 et 2026 au sein desquels le Grdr est implanté le plus souvent depuis plusieurs décennies.

Il s'adresse en priorité aux pairs du Grdr et, dans une moindre mesure, aux parties prenantes mobilisées durant ces études : collectivités territoriales, services techniques de l'État.

UN PROCESSUS TYPE EN CONSTRUCTION, NON UN ENSEMBLE DE « BONNES PRATIQUES »

La mémoire de ces expériences est présentée de manière à en faciliter la transmission et à pouvoir la mettre en débat. L'approche a été conçue progressivement de manière empirique. Loin d'être aboutie et définitive, elle est amenée à évoluer.

L'étude se déroule dans le sillage et en parallèle d'actions de soutien opérationnel à différents maillons du système alimentaire telles que l'appui à la contractualisation entre producteurs et cantines scolaires, des démarches de sécurisation foncière, des actions d'appui à la restauration de rue ou encore à l'intensification durable de la production agricole. Ce contexte permet, au moins en théorie, une alimentation mutuelle.

Le plus souvent, le processus est placé sous la coordination d'un noyau de 2 personnes, l'une pilotant la démarche et les choix méthodologiques et l'autre assurant la mobilisation des parties prenantes et ressources. L'essentiel du processus s'étend sur une période d'environ 6 mois. Le budget mobilisé – à partir d'une base d'environ

15 000 euros – varie fortement, en fonction des problématiques abordées et ressources disponibles (budget, temps, savoirs faire).

Les grandes étapes suivantes jalonnent le processus :

- 1-** La constitution d'un collège multi-acteurs (CMA) composé de représentants de la collectivité territoriale, des services déconcentrés de l'État (santé, commerce, agriculture, élevage...) et d'autres parties prenantes du système alimentaire : « mangeurs », producteurs, entreprises agro alimentaires artisanales etc. ;
- 2-** la formalisation de la problématique de l'étude : des échanges avec le CMA ainsi qu'une analyse de la bibliographie existante permettent de circonscrire une problématique ;
- 3-** la conception du dispositif d'enquête : outils, planification, recrutement-formation des personnes conduisant les entretiens ;
- 4-** la conduite des enquêtes ;
- 5-** l'analyse et la restitution discussion des éléments intermédiaires et finaux ;
- 6-** la publication, sous format écrit en langue française, de documents reprenant les points saillants.

DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES PERMETTANT UNE MISE À DISTANCE DES ÉVIDENCES, UNE CONCENTRATION DES TRAVAUX SUR L'AVANT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES.

Bien que les contextes d'étude investis par le Grdr soient extrêmement variés, deux points communs les réunissent. D'une part, l'absence de données statistiques et même qualitatives, tout particulièrement sur l'aval des chaînes alimentaires : la diversité et les tendances des régimes alimentaires ou encore l'environnement alimentaire des territoires apparaissent comme autant d'angles morts dans la bibliographie. D'autre part, la prédominance d'un discours commun décliniste et péjoratif sur les questions agricoles et alimentaires dans le milieu développementaliste dans lequel le Grdr et ses interlocuteurs sont inscrits.

De ce fait, le Grdr a concentré la plupart des travaux sur l'aval du système alimentaire et adopté une démarche garante de la représentativité statistique des données de manière à mettre à distance les évidences.

L'expérience vient rappeler la complémentarité entre approche qualitative et quantitative et la nécessité de formuler des questions explicites et précises. Alors que le français est la langue de travail dominante et que les enquêtes se déploient dans d'autres langues locales, un effort particulier doit être consenti pour une traduction rigoureuse.

Elle illustre aussi les difficultés à faire dialoguer le processus d'étude avec des travaux

de soutien aux différents maillons du système alimentaire menés antérieurement ou en parallèle.

Elle montre en outre que la seule diffusion des résultats des études ne suffit pas à changer les représentations dominantes chez les parties prenantes, y compris au sein du Grdr. L'entretien et l'enrichissement de la mémoire de ces travaux constituent un réel défi.

| PAYS | TERRITOIRES | ÉCHELLE | POPULATION ESTIMÉE AU MOMENT DE L'ÉTUDE ² | THÈMES PRIORITAIRES TRAITÉS | ANNÉE DE PUBLICATION |
|------------|-------------------|-------------|--|--|----------------------|
| Sénégal | Dakar | Région | 3 137 000 | État des lieux du S.A et analyse des vulnérabilités induites par les changements climatiques | 2013 |
| Sénégal | Rufisque | Département | 600 000 | Facteurs de vulnérabilité du système alimentaire et leurs déterminants | 2018 |
| Sénégal | Ziguinchor | Ville | 210 000 | Environnement Alimentaire | 2022 |
| Mali | Kayes | Ville | 174 000 | Consommation alimentaire | 2022 |
| Mauritanie | Kaedi | Département | 120 000 | Consommation alimentaire | 2022 ³ |
| Guinée | Boké | Ville | 130 940 | Distribution alimentaire | 2023 ⁴ |
| Sénégal | Bakel | Département | 189 000 | Environnement Alimentaire | 2026 |

Tableau 1
Historique des études et thèmes traités⁵

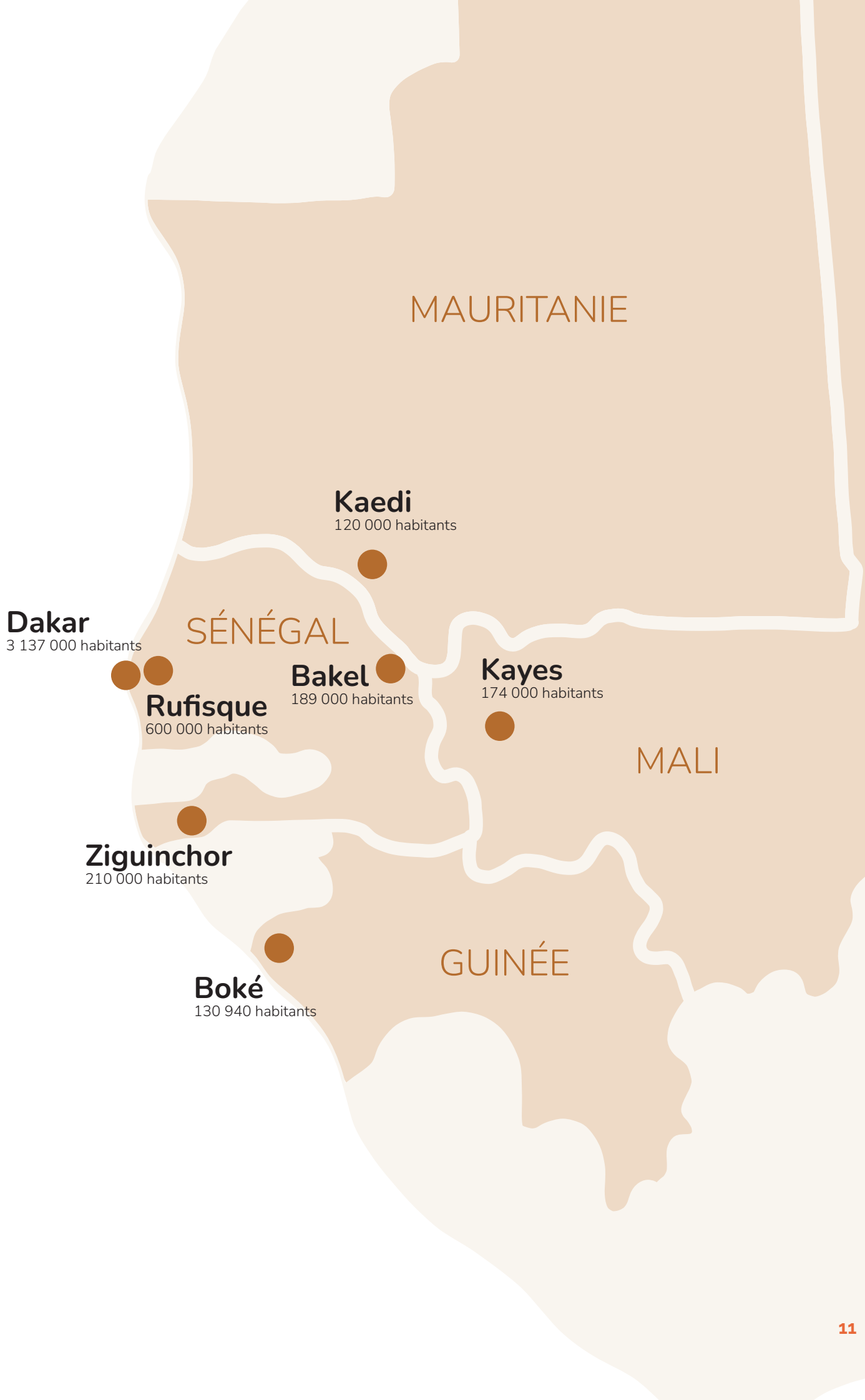


² Source : recensement officiel de la population des différents pays

³ Livré en 2022 mais non publié

⁴ Livré en 2024 mais non publié

⁵ Voir bibliographie en fin de document





INTRODUCTION : POURQUOI RÉALISER DES ÉTUDES-DIAGNOSTICS DE SYSTÈME ALIMENTAIRE ?

UNE NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DANS L'APPROCHE DES QUESTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Depuis sa création en 1969, le Grdr a soutenu, d'abord dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) puis progressivement dans d'autres territoires, des processus de sécurisation foncière des usagers et a mené des actions d'aménagement et de formation-conseil pour intensifier la production agricole pour différents systèmes de culture : irrigation pour le maraîchage, cultures pluviales et décrue. Ces actions ont été conduites sur place mais aussi pour partie en France où des ressortissants sahéliens envisageant de rentrer dans leur pays d'origine étaient formés à des techniques et pratiques alternatives : traction animale, utilisation d'intrants agrochimiques...

Pour les concepteurs de ces actions, la sécurisation et encore plus souvent l'augmentation des volumes de la production agricole dans un territoire donné ont longtemps été perçues comme le meilleur moyen d'améliorer la sécurité alimentaire dudit territoire. Plusieurs constats ont progressivement conduit le Grdr à remettre en question cette hypothèse et à évoluer dans son approche⁶.

Tout d'abord, **le constat d'une adéquation partielle entre la production agro pastorale d'un territoire et la demande alimentaire** : les régimes alimentaires évoluent, se diversifient et laissent une part croissante à des produits importés tandis que ce qui est produit localement n'est que partiellement destiné à l'auto consommation et peut être vendu. La distinction entre produits dits « de rente » et produits dits « vivriers » perd ainsi grandement de sa pertinence.

Le constat ensuite d'une non corrélation entre augmentation des volumes produits – un objectif central dans beaucoup d'actions – et accès à l'alimentation. Autrement dit, **l'augmentation de la disponibilité alimentaire ne se traduit pas nécessairement par un meilleur accès à l'alimentation**. Les crises alimentaires intervenues ces 15 dernières années dans les terrains où le Grdr est actif sont avant tout liées à l'inflation du prix des denrées alimentaires de base, non à un problème de disponibilité. Les marchés sont désormais les premières sources d'approvisionnement alimentaire et l'achat d'alimentation représente le premier poste de dépenses monétaires, en milieu urbain *comme en milieu rural*. Ainsi, **les enjeux d'accessibilité deviennent prédominants, dans des territoires où l'auto consommation recule**.

Ensuite, l'urbanisation, encore relative mais bien enclenchée, des territoires se traduit par le développement de marchés potentiels pour les producteurs des environs. **Les gisements d'emplois et de revenus actuellement ou dans un court terme se situent certes en amont (dans la production agro pastorale) mais aussi à l'aval des chaînes alimentaires** : dans les entreprises artisanales agro alimentaires, dans le transport et le commerce de produits alimentaires, la restauration etc.

Finalement, l'évolution des régimes alimentaires et plus globalement des modes de vie, génère des problématiques nouvelles qu'un appui à la production alimentaire ne peut à lui seul résoudre. La sous-nutrition, le surpoids et les carences nutritionnelles cohabitent désormais dans un même territoire voire dans une même famille (« triple fardeau de la malnutrition »). Les coûts cachés de l'alimentation apparaissent conséquents (tableau page suivante).

⁶ Cette remise en question a été formulée par d'autres dès les années 1980 pour certains pays du sahel. Courade, par exemple, évoque une « dissociation entre risque agricole et risque alimentaire ». Courade. G (1989)

| PAYS / TERRITOIRES | TOTAL COÛTS CACHÉS | ENVIRONNEMENTAL | | | | SOCIAL | | SANTÉ |
|---------------------------|--------------------|-----------------|-------------------------|--------------|---------------|---|---|--|
| | | CLIMAT | PRÉLÈVEMENT D'EAU BLEUE | TERRE | AZOTE | PRECARITÉ DES TRAVAILLEURS AGROALIMENTAIRES | CHARGE DE MORBIDITÉ (SOUS-ALIMENTATION) | CHARGE DE MORBIDITÉ (HABITUDES ALIMENTAIRES) |
| Afrique de l'Ouest | 205 886 | 27 351 | 57 | 7 311 | 10 486 | 82 230 | 5 455 | 72 997 |
| Bénin | 6 083 | 1 036 | 0 | 96 | 467 | 1 191 | 121 | 3 172 |
| Burkina Faso | 9 782 | 2 011 | 0 | 187 | 541 | 5 258 | 219 | 1 566 |
| Cap-Vert | 290 | 21 | 0 | - | 16 | 9 | 6 | 239 |
| Côte d'Ivoire | 13 402 | 2 143 | 0 | 357 | 836 | 3 019 | 163 | 6 884 |
| Gambie | 733 | 123 | 0 | 33 | 30 | 319 | 26 | 202 |
| Ghana | 18 963 | 1 178 | 1 | 182 | 988 | 4 186 | 110 | 12 319 |
| Guinée | 6 268 | 2 038 | 0 | 868 | 552 | 1 800 | 92 | 919 |
| Guinée-Bissau | 1 442 | 229 | 0 | 633 | 40 | 327 | 33 | 181 |
| Libéria | 2 798 | 782 | 0 | 549 | 81 | 855 | 101 | 429 |
| Mali | 11 043 | 2 436 | 16 | 47 | 873 | 6 209 | 123 | 1 339 |
| Mauritanie | 2 598 | 708 | 2 | 136 | 223 | 241 | 63 | 1 224 |
| Niger | 14 024 | 2 277 | 6 | 275 | 827 | 9 243 | 336 | 1 059 |
| Nigeria | 105 132 | 10 343 | 30 | 3 659 | 4 105 | 45 304 | 3 662 | 38 030 |
| Senegal | 7 608 | 1 236 | 2 | 213 | 575 | 1 225 | 201 | 4154 |

Tableau 2

Estimation des coûts cachés de l'alimentation (en million de dollars US) dans plusieurs pays ouest africains (FAO, 2023). Ces coûts renvoient à l'impact des systèmes alimentaires sur la santé (lien alimentation/santé), sur l'environnement (pollution de l'air, du sol et de l'eau, émission de CO₂) et les conditions socio économiques (impact de la malnutrition, taux de pauvreté des travailleurs du système alimentaire : producteurs, ouvriers etc.)

UN SOCLE POUR L'ÉLABORATION DE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

L'accès à une alimentation saine et durable demeure un défi majeur. Devant les effets déléteraires de la concentration économique dans le secteur agro-alimentaire à l'échelle mondiale, les États et les collectivités locales ont besoin de travailler sur la relocalisation de l'alimentation à l'échelle de leur territoire. Le diagnostic SAT permet de donner les éléments sur lequel fonder un projet alimentaire territorial.

Ainsi, l'une des ambitions du Grdr dans son Cadre d'Intervention Stratégique 2025-2030 (CIS) est « de soutenir les systèmes

alimentaires territoriaux durables et équitables, leviers de dynamiques locales résilientes en documentant les systèmes alimentaires des territoires, en collaboration systématique avec les actrices et les acteurs locaux, y compris les diasporas, afin d'alimenter des stratégies d'intervention fondées sur une connaissance partagée. » (Grdr, 2025)

L'étude-diagnostic du système alimentaire est un point de départ indispensable pour engager une réelle politique alimentaire sur le territoire. Il doit permettre de caractériser le fonctionnement du système alimentaire et d'identifier les

moteurs de celui-ci. À partir du diagnostic, les acteurs doivent pouvoir dégager les forces et faiblesses du territoire et apercevoir les principaux enjeux.

Afin de concrétiser cet agenda transformatif, le Grdr a opté pour une approche territoriale, co-initiant des modèles alternatifs de production, de transformation et de mise en marché des denrées alimentaires localement produites.

Cette approche vise fondamentalement à réduire la dépendance aux chaînes alimentaires mondialisées, dont les externalités pèsent lourdement. Elle entend contribuer au rapprochement entre espaces ruraux de production et bassins urbains de demande. Elle s'efforce d'appuyer les activités de transformation agricoles pour en améliorer la valeur ajoutée, assurer un partage plus équitable et promouvoir

une forme de souveraineté de plus en plus reconnue et légitimée.

Elle entend renforcer les acteurs locaux, agissant souvent de manière réticulée, au sein des territoires et au cœur des chaînes de valeur alimentaires. Par ailleurs, les territoires d'action du Grdr et les agricultures familiales qui y sont implantées demeurent peu connus des décideurs politiques. Ce qui conduit parfois ces derniers à prendre des dispositions peu conformes à l'intérêt général. Aussi, le Grdr contribue-t-il à générer des dynamiques collectives de production de connaissances et d'analyse. Organisations paysannes, élus locaux, structures de recherche-développement et organisations de la société civile sont parties prenantes de ce travail qui doit leur permettre de construire et porter des propositions crédibles au niveau des instances de décision nationales.

1

OBJET, PORTÉE ET DÉMARCHE DE LA CAPITALISATION

CECI N'EST PAS UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES

La capitalisation visait à formaliser une démarche type d'étude-diagnostic de système alimentaire à partir des 7 expériences du Grdr sus nommées.

Plus spécifiquement, cette capitalisation visait à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les ressources minimales pour conduire un diagnostic (temps, budget, compétences) ?
- Quelles sont les parties prenantes et leurs rôles respectifs ?
- Quelles sont les principales étapes de la démarche ?
- Quels sont les points de vigilance pour chacune des principales étapes recensées ?

L'approche a été conçue progressivement de manière empirique. Loin d'être aboutie et définitive, elle est amenée à évoluer.

Le présent document doit donc être considéré comme un point d'appui pour les équipes intéressées par la conduite d'études-diagnostic, non comme un guide prescriptif de « bonnes pratiques ».

UNE DÉMARCHE DE CAPITALISATION, EN 4 GRANDES ÉTAPES, BASÉE SUR DES ENTRETIENS RÉTROSPECTIFS

Le travail de capitalisation a été conduit par

la référente agriculture et alimentation de l'équipe SERA.

La matière de la capitalisation a été obtenue à travers des entretiens rétrospectifs conduits avec des parties prenantes des études considérées, pour l'essentiel des salariés du Grdr : anciens de l'équipe SERA et des cellules concernées par les études. Quelques personnes ressources associées aux études ont aussi été consultées.

Quatre grandes étapes ont jalonné la capitalisation :

• Mise en place du comité de suivi

Un comité de suivi, composé de plusieurs personnes du SERA et de quelques salariés des cellules du Grdr ayant été partie prenante des diagnostics, a été constitué. Ce comité a permis de définir les questions transversales de la capitalisation et de fixer la méthodologie de collecte des données.

• Élaboration d'un guide d'entretien

Un guide d'entretien, conçu sur un format semi-directif pour obtenir des données qualitatives, a été élaboré puis revu par le comité de suivi.

• Collecte de données

Un total de 7 entretiens a été conduit (1 par étude SAT réalisée) en utilisant ce guide.

• Analyse des données, restitution et mise en débat des interprétations

Les réponses ont été analysées et les premiers

2

CONVERGENCE DANS LES EXPÉRIENCES D'ÉTUDES-DIAGNOSTIC

2.1 CINQ PAYS ET DES TERRITOIRES DIFFÉRENTS AVEC QUELQUES FORTES CONVERGENCES CONTEXTUELLES

La Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée-Bissau et la Guinée ont suivi des trajectoires historiques propres. La nature des politiques commerciales et agricoles mises en œuvre par ces pays, leurs climats ou encore leurs bases socio-culturelles sont assez différentes. Aussi, bien que ces 4 pays partagent des frontières

• Synthèse écrite

Le présent document a été rédigé afin de formaliser les principaux résultats. La capitalisation visait à formaliser une démarche type d'étude-diagnostic de système alimentaire à partir des 7 expériences du Grdr sur nommées.

et entretiennent d'assez fortes relations, la configuration de leurs systèmes alimentaires apparaît variée.

Les profils de consommation céréalières et le taux d'auto-provisionnement céréalière de chacun de ces pays illustre bien ce fait (cf. encadré).

| PART DES DIFFÉRENTES CÉRÉALES DANS LA CONSOMMATION HUMAINE | MAURITANIE | SÉNÉGAL | MALI | GUINÉE | GUINÉE-BISSEAU |
|---|------------|---------|------|--------|----------------|
| Sorgho et mil | 21% | 41% | 47% | 3% | 24% |
| Blé | 49% | 7% | 7% | 3% | 4% |
| Riz | 29% | 50% | 24% | 64% | 72% |
| Maïs | 1% | 2% | 21% | 21% | 0% |
| Autres (fonio, etc.) | 0% | 0% | 1% | 10% | 0% |
| Couverture théorique moyenne des besoins céréalières par la production locale | 25% | 55% | 100% | 100% | 60% |

Part de différentes céréales dans la consommation humaine en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, en Guinée et Guinée-Bissau et estimation de la couverture théorique moyenne des besoins céréalières par la production locale

Les céréales demeurent à la base de l'alimentation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain mais le profil de consommation céréalière varie beaucoup d'un pays à un autre. Ainsi le blé, qui occupe une place prépondérante dans le régime céréalière en Mauritanie apparaît marginal dans la consommation en Guinée et en Guinée-Bissau.

Dans ces deux derniers pays, le riz représente au moins 2/3 de la consommation céréalière. Le taux estimé de couverture de la consommation céréalière par production locale varie également fortement, le Mali et la Guinée apparaissant auto-suffisants, la Mauritanie dépendante à 75% des importations.

Encadré 1

Estimation des coûts cachés de l'alimentation (en million de dollars US) dans plusieurs pays ouest africains (FAO, 2023). Ces des profils de consommation céréalière et des taux d'auto approvisionnement contrastés entre le Sénégal, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Mauritanie (source : rapport d'activité du Grdr, 2022)

Par ailleurs, au sein de chacun des 4 pays, les contrastes sont également importants d'un territoire à un autre. Au sein de chaque territoire, les différenciations socio-économiques et culturelles sont aussi importantes.

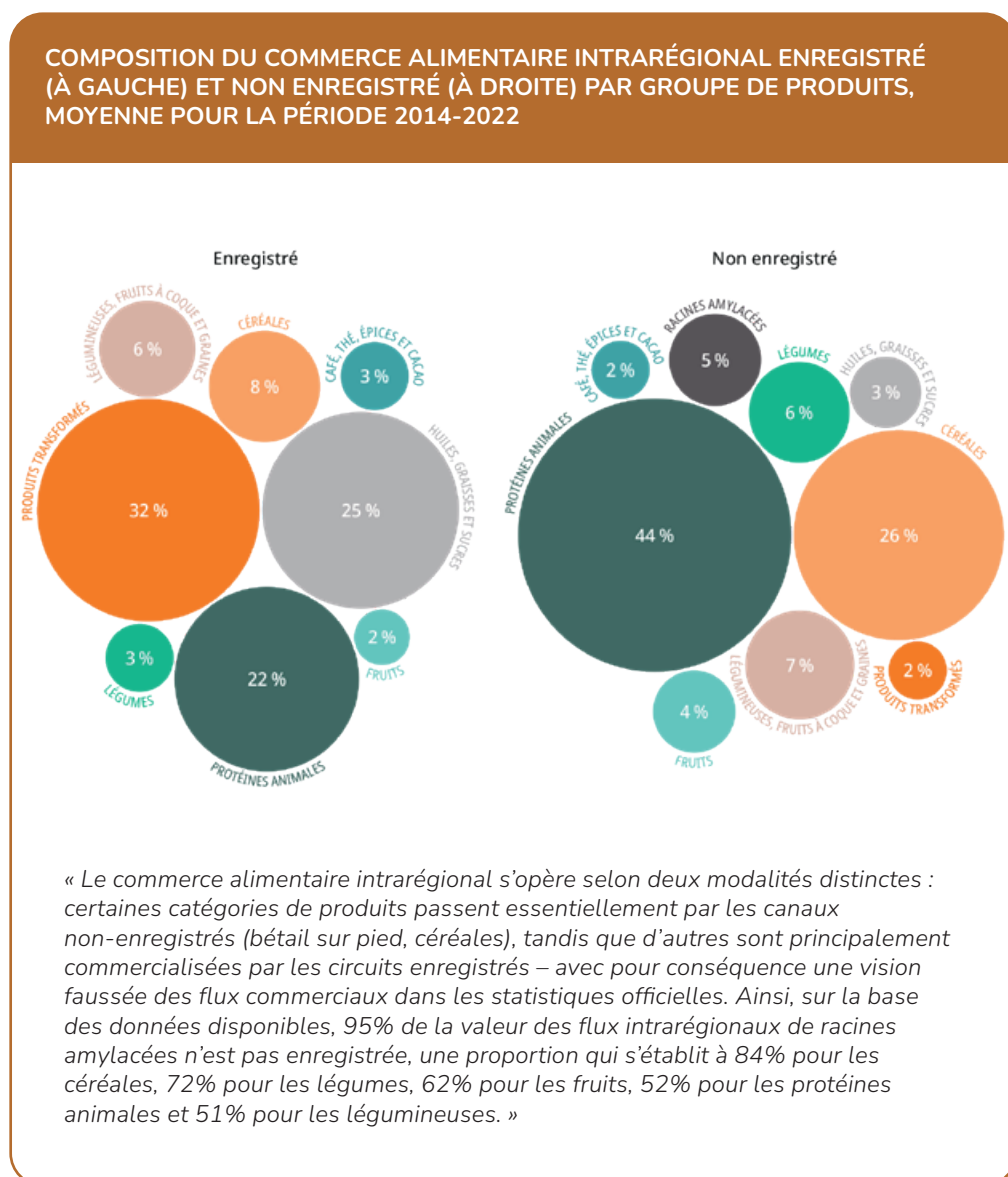
Pour autant, d'assez fortes convergences peuvent être mises à jour :

- Les représentations dominantes du champ de l'agriculture et de l'alimentation dans ces 4 pays laissent penser que la situation est dégradée et homogène à tout point de vue (climat, sol, sécurité alimentaire, dépendance aux importations, classes sociales etc.). Ces représentations sont omniprésentes au sein des projets et programmes de développement, y compris dans les équipes du Grdr, et souvent même au

sein des services déconcentrés de l'État ;

- Les appareils statistiques des 5 pays présentent un déficit statistique aux échelles communales / départementales, soit les statistiques sont lacunaires, soit difficilement accessibles. À titre d'illustration, le commerce alimentaire intrarégional au sein de l'espace ouest africain est minoré dans de fortes proportions (encadré ci-dessous) ;
- Le travail d'enquête y est délicat dans la mesure où les parties prenantes sont sursollicitées et expriment parfois un fort scepticisme quant à l'action des ONG.

Ce contexte d'étude est donc particulièrement délicat et appelle une vigilance méthodologique particulière.



Encadré 2

biais statistiques relatifs au commerce alimentaire en Afrique de l'Ouest. Source : OCDE/CSAO (2025)

2.2

EN BREF : UN PROCESSUS EN 8 ÉTAPES, ÉTALÉ SUR AU MOINS 6 MOIS, MOBILISANT AU MOINS 15 000 EUROS ET UN BINÔME RÉFÉRENT MÉTHODOLOGIQUE/ RÉFÉRENT OPÉRATIONNEL, CONDUIT EN PARALLÈLE D' ACTIONS CONCRÈTES D' APPUI À DIFFÉRENTS MAILLONS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

L'analyse des 7 expériences permet de mettre à jour 8 étapes principales, s'étalant sur une période d'au moins 6 mois.

PHASE 1

Constituer un collège représentatif des différents maillons du système alimentaire et expliciter le positionnement de chacun dans le processus.

Budget à prévoir : Tenue de réunions, prises en charge acteurs.

PHASE 2

Définir des questions prioritaires candidates.

PHASE 3

Valider la question prioritaire de l'étude diagnostic.

Fait à l'interne de l'organisation tenant compte de la durée, du budget disponible et de la couverture territoriale.

PHASE 4

Conception du dispositif d'enquête (méthode, recrutement, formation des enquêteurs, test

et amélioration du dispositif d'enquête).

Nécessite un grand budget pour couvrir les besoins de la collecte de données.

PHASE 5

Réalisation des enquêtes, traitement et mise en forme des données.

Budget à prévoir pour les besoins de la publication.

PHASE 6

Restitution des résultats provisoires, retours du collège.

PHASE 7

Mise en perspective des résultats enrichis du retour du collège et des actions de soutien aux différents maillons du système alimentaire.

PHASE 8

Diffusion de tout ou partie des résultats.

Prévoir un budget pour la communication (séance de restitution, traduction, impression...).

| MOIS | | | | | |
|-----------|---------|---------|---|-----------|---------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| PHASE 1 | | | | | |
| PHASE 2-3 | | | | | |
| | PHASE 4 | | | | |
| | | PHASE 5 | | | |
| | | | | PHASE 6-7 | |
| | | | | | PHASE 8 |

Tableau 3
Chronogramme type d'une étude-diagnostic⁷

⁷ Les fêtes, le ramadan, la saison des pluies ou encore les élections doivent être prises en compte pour établir un calendrier réaliste

2.3

RESSOURCES ESTIMATIVES POUR LA CONDUITE DE L'ÉTUDE

Budget variable : de 15 à 30 000 euros ;

Durée du processus : 6 mois au moins ;

Configuration équipe type : le trinôme gagnant

- un.e coordinatrice/teur étude (distinct souvent de la coordination des projets financeurs) ;
- une ou deux personnes du Grdr relais opérationnel (le.a coordinateur(trice) Grdr cellule +coordinateur(trice) du projet cofinancier) ;

À cette base, s'adjoignent des intervenants plus ponctuels agissant à différents niveaux (enquêteurs, appui méthodologique, relecture etc.).

Dans la mesure du possible, le recours à des « consultants prestataires » doit être évité ou alors il faut prévoir un suivi rapproché du Grdr.

| COMPÉTENCES À MOBILISER | |
|--|--|
| INTERNE | |
| Unité Suivi-Évaluation Redevabilité- Apprentissage (SERA) | Appui méthodologique, revue bibliographique, revue documentaire, suivi des phases d'enquête, analyse descriptive, analyse des données, interprétation |
| Équipe cellule et/ou projet | Recueil de données, élaboration de la méthodologie et des TDRs |
| EXTERNE | |
| Consultant ou chargé d'étude (si un suivi rapproché est possible) | Élaboration du questionnaire, enquête qualitative, recrutements des enquêteurs, formation des enquêteurs, paramétrage, suivi des enquêtes, apurement des données, facilitation |
| Partenaires et/ou personnes ressources | Appui à la réflexion, mise à disposition de ressources (documents, données...) |
| Enquêteurs | Administrer le questionnaire aux enquêtés |
| Prestataires | Graphiste, vidéaste, Statisticien, Traducteur |

Tableau 4

2.4

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES EN DÉTAIL

ÉTAPE 1 :

CONSTITUER UN COLLÈGE REPRÉSENTATIF DES DIFFÉRENTS MAILLONS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Une liste de personnes constituant un collège de personnes représentatives des différents maillons du système alimentaire (association

de consommateurs, association de producteurs, entreprises du secteur agro-alimentaire, services déconcentrés de l'État (économie, commerce, agriculture, élevage, santé etc...) est établie de concert par le Grdr et la collectivité locale maître d'œuvre. La constitution de ce collège, ses objectifs et moyens, peuvent faire l'objet d'un décret communal/ départemental.

Les parties prenantes locales (PPL)- élus et techniciens des collectivités locales, tissu associatif, services déconcentrés...- interviennent en premier lieu dans la formulation de la problématique de l'étude soit dans l'identification des questions auxquelles celle-ci doit répondre en priorité.

Certaines d'entre elles fournissent parfois des informations sur les sujets abordés dans le cours de l'enquête.

Elles sont amenées, une fois les données de l'étude présentées, à établir un diagnostic de la situation, selon leurs compétences et objectifs politiques propres, et à ajuster leur positionnement en conséquence.

Encadré 3

Place pour les parties prenantes locales dans un processus d'étude-diagnostic de système alimentaire

Plusieurs points de vigilance ont été mis à jour :

- Les PPL peuvent avoir des questionnements qui ne se recoupent pas. Comment identifier les questions consensuelles ? (cf. plus bas)
- Les PPL ne peuvent intervenir dans les choix méthodologiques sauf si elles ont des compétences avérées dans ce domaine ;
- Ce que les « personnes ressources » disent n'a pas valeur automatique de vérité à

nécessité de conserver une distance par rapport aux discours tenus et informations données (voir 3.1) ;

- Éviter, du côté du Grdr, de se positionner sur les données (bien / mal, beaucoup / peu). L'enquête doit produire des données objectives et solides et les mettre à disposition. L'étude relève du Grdr, le diagnostic peut être posé par les PPL à partir des données de l'étude.

Le plus souvent ce sont des membres des classes sociales installées qui sont cooptées pour représenter chaque maillon du système alimentaire. Ensuite, les modalités de fonctionnement des CMA ont tendance à exclure ou limiter la participative effective de certains membres ou profil. À titre d'illustration : l'organisation de réunion en matinée exclut de fait les femmes mobilisées sur la préparation du déjeuner, l'utilisation fréquente du français limite la participation des non francophones. La représentativité est donc, dans les faits, toute relative. Des adaptations sont nécessaires pour limiter les biais de représentation : choix des horaires, de la langue de travail etc.

Encadré 4

Limite de représentativité du CMA et de représentation au sein du CMA.

ÉTAPE 2 ET 3 :

DÉFINIR LES QUESTIONS CANDIDATES PRIORITAIRES DE L'ÉTUDE ET PROCÉDER AU CHOIX DE LA QUESTION PRIORITAIRE

Le premier exercice du collègue est de dégager les questions prioritaires à traiter.

Une concertation est lancée au sein du collègue constitué. Cette concertation permet de définir les thèmes prioritaires à traiter en lien avec le contexte du territoire et la thématique Alimentation-Agriculture.

Cette étape permet également au Grdr de présenter en détail l'approche par système alimentaire et les notions associées (voir glossaire).

L'approche par système alimentaire permet de traiter de très nombreuses questions. Or, il n'est pas possible de répondre à toutes ces questions à l'horizon 1-3 ans (pas de temps ordinaire pour le Grdr). **Pour établir des priorités, il est nécessaire de :**

- Prendre en compte les attentes de nos interlocuteurs : se donner les moyens de les écouter, d'accompagner la formulation de questions correspondantes ;
- Prendre en compte l'existant : le diagnostic doit compléter l'existant, d'où l'importance de l'étape de bibliographie ;
- Prendre en compte et assumer les intérêts du Grdr : en quoi les données produites peuvent être utiles à nos travaux de recherche-action ? En quoi ces études peuvent permettre au Grdr de se distinguer des autres ?

En pratique, ces dernières années, les efforts du Grdr se sont concentrés sur la **caractérisation des régimes alimentaires** des habitants des territoires concernés et de leur **environnement alimentaire**.

La validation de la question prioritaire est faite à l'interne par les équipes du Grdr (réfèrent methodo, réfèrent opérationnel, SERA...).

La définition du thème à traiter dépend de plusieurs dimensions :

- Entrées prioritaires : Contexte et enjeux au niveau du territoire ; Disponibilité des données statistiques
- Budget à mobiliser : Arbitrage entre le budget disponible (Projet) contre estimation des coûts de l'étude (consultants, enquêteurs, mission de supervision, autres coûts...)
- Couverture du territoire : Nombre de communes à enquêter, échantillon à enquêter, accessibilité, représentativité ...

ÉTAPE 4 :

CONCEPTION DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE (MÉTHODE, RECRUTEMENT, FORMATION DES ENQUÊTEURS, TEST ET AMÉLIORATION DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE) ET RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La collecte de données aide à réunir les informations dans le but de faire des observations directes destinées à répondre aux

questionnements de l'étude. En d'autres termes, il s'agit d'une approche systématique qui consiste à rassembler et à mesurer différentes informations qui proviennent de sources variées et identifiées. Le binôme référent méthodologique / référent opérationnel est chargé de concevoir le dispositif d'enquête. La plupart des études réalisées ont combiné méthode qualitative et méthode quantitative de collecte de données.

ÉTUDE QUALITATIVE

Elle permet, dans une première étape, de collecter des informations de base auprès d'acteurs du maillon du système alimentaire ciblé.

À titre d'illustration, pour l'étude du département de Bakel, qui visait à caractériser l'offre alimentaire, des commerçants et quelques personnes ressources (service du commerce) ont été sollicitées de manière à :

- Collecter des données secondaires (études disponibles etc.),
- Établir une typologie des lieux de vente (marchés, boutiques, table etc.),
- Établir une liste des produits vendus sur le territoire.

Cette enquête qualitative a été conduite à l'échelle d'un échantillon de communes de type différent : commune urbaine (Bakel), commune rurale excentrée des axes routiers et services (Toumboura) etc.

ÉTUDE QUANTITATIVE

Elle permet de collecter des informations statistiquement significatives sur les éléments étudiés.

- Élaboration du questionnaire d'enquête : L'analyse des données issues de l'enquête qualitative permet d'élaborer le questionnaire pour l'enquête quantitative. Le questionnaire d'enquête est validé par le comité restreint ou le comité de suivi pour d'éventuelles corrections à apporter et validation.
- Recrutement et formation des enquêteurs : On procède aux recrutements d'enquêteurs. Les enquêteurs sont formés ensuite sur le questionnaire et les modalités d'enquête (sur papier, sur smartphone...) Le profil des enquêteurs est un élément crucial pour l'enquête quantitative (Cf Compétences)
- Déploiement et enquêtes terrain : Le déploiement des enquêteurs sur les zones à enquêter nécessite un accompagnement de la part de personnes ressources issues

du territoire (« facilitateur »). Des tests sont préalablement réalisés afin d'estimer au mieux le temps d'enquête par personne et de procéder à d'éventuelles ajustements dans la traduction.

- Supervision et suivi des enquêtes : Elle est assurée par l'un des binômes référents méthodologique / référent opérationnel afin de suivre le déroulement de l'enquête et relever certaines contraintes au niveau des zones d'enquêtes. Un suivi régulier des données saisies assure aussi une bonne qualité des données et diminue les marges d'erreurs.

ÉTAPE 5 :

TRAITEMENT ET MISE EN FORME DES DONNÉES

Une fois les données saisies et apurées, on procède aux traitements statistiques et analytiques des données.

Deux formes d'analyse ont été conduites :

- Analyse descriptive dont l'objectif est la simple description des observations et les tendances (tableaux, graphiques...). A été réalisée pour l'ensemble des études ;
- Analyse par cluster qui aide à tester des hypothèses et à concevoir des constatations en croisant plusieurs dimensions. A été réalisée pour l'étude de Kayes seulement.

Dans une certaine mesure, après le traitement des données, on procède aux contextualisations des données avec des données secondaires et des revues bibliographiques pour affiner les résultats.

ÉTAPE 6 :

RESTITUTION DES RÉSULTATS PROVI-SOIRES, RETOURS DU COLLÈGE

Une restitution au CMA est faite pour :

- Présenter les données factuelles issues de l'enquête et les soumettre pour l'établissement d'observations et plus fondamentalement du diagnostic ;
- Recueillir des éléments expliquant les résultats observés ou identifier des sources secondaires pour les expliciter ;
- Réfléchir sur d'autres dimensions à analyser avec les bases de données et éventuellement des enquêtes ou études complémentaires ;
- Inciter les parties prenantes et décideurs à se baser sur les résultats pour construire leur projet alimentaire territorial (PAT).

ÉTAPE 7 :

MISE EN PERSPECTIVE DES RÉSULTATS ENRICHIS DU RETOUR DU COLLÈGE ET DES ACTIONS DE SOUTIEN AUX DIFFÉRENTS MAILLONS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Comme indiqué plus haut, l'étude est conduite, dans le sillage ou en parallèle d'actions concrètes d'appui à différents maillons du système alimentaire, ce qui permet, parfois, un enrichissement réciproque.

| TERRITOIRE DE DIAGNOSTIC | EXEMPLE D'ACTIONS CONCRÈTES CONDUITES SUR DES MAILLONS DU SA EN PARALLÈLE DU DIAGNOSTIC | CE QUE LES ÉTUDES APPORTENT À CES ACTIONS |
|--------------------------|--|---|
| Rufisque | Appui à des cantines scolaires alimentées en circuit court | Identification de fournisseurs potentiels pour les cantines |
| Kayes | Appui à l'intensification de la production agro écologique en maraîchage et à la commercialisation de légumes durables | Choix des légumes locaux les plus consommés (chou et oignon) Estimation de la taille potentiel du marché pour la boutique témoin à partir de la typologie des mangeurs |
| Bakel | Appui à des entreprises artisanales agro-alimentaires | Identification de l'origine géographique des produits transformés |

Tableau 5

ÉTAPE 8 :

DIFFUSION DE TOUT OU PARTIE DES RÉSULTATS

La diffusion et l'appropriation des résultats par les différentes cibles relèvent d'un enjeu crucial. **Selon les contextes :**

- Partage de résultats lors de d'ateliers : Il peut s'agir entre autres des ateliers de restitutions des résultats de l'Étude auprès des acteurs du territoire. Les résultats sont aussi restitués lors de rencontres avec les partenaires à différents niveaux ;
- Organisation d'un atelier de restitution des résultats : Rufisque, Ziguinchor, Boké, Kayes, Kaédi ;

- Partage et communication lors des réunions, rencontres, forum multi-acteurs : Rufisque, Ziguinchor, Boké, Kayes ;
- Partage des résultats au sein de collectifs dont le Grdr est membre : CFSI, etc. ;
- Communication radio ;
- Communication sur les réseaux : les rapports d'étude sont partagés au niveau des pages LinkedIn, site web du Grdr ;
- Partage du document de synthèse : le partage du rapport de synthèse se fait par version physique ou électronique à divers partenaires lors de rencontres, forum ou réunions stratégiques.

3

POUR POURSUIVRE LA RÉFLEXION : QUELQUES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES SUR LES ÉTUDES DE SYSTÈME ALIMENTAIRE EN CONTEXTES OUEST-AFRICAINS ET DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Nous présentons ci-dessous des réponses possibles à des questions posées lors du processus de capitalisation.

LES COÛTS D'UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC SONT CONSÉQUENTS, NE VAU-DRAIT-IL PAS MIEUX LES CONSACRER À DES APPUIS PLUS CONCRETS AU BÉNÉFICE DES TERRITOIRES ?

Le budget consacré aux études représente une part très modeste dans le budget global des projets dans lesquels elles sont incluses : moins de 2% pour un projet d'un budget de 600 000 euros par exemple.

Ensuite, on doit considérer l'apport des études pour la conception des soutiens opérationnels. Une meilleure connaissance des systèmes alimentaires permet potentiellement d'ouvrir de nouveaux champs d'action et de fonder des appuis opérationnels sur des hypothèses plus solides.

Autrement dit, on peut considérer ces études comme un investissement à moyen terme : c'est un socle de connaissances sur lequel on peut construire de l'action pendant plusieurs années. Ces travaux sont au fondement de Projets Alimentaires Territoriaux.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AYANT DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES LIMITÉES, QUE PEUVENT-ELLES RÉELLEMENT FAIRE UNE FOIS L'ÉTUDE DIAGNOSTIC RÉALISÉE ?

Les collectivités territoriales accompagnées disposent en effet de budgets modestes (variant entre 10 et 20 euros / habitant / an), versés de manière aléatoire. D'autre part, leurs compétences (au sens législatif) ne leur permettent pas d'agir sur tous les maillons du système alimentaire.

Dans un tel contexte, les collectivités peuvent mettre à profit les études-diagnostic pour élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) et mobiliser des financements au niveau de guichets et/ou orienter les actions conduites par des tiers sur leur territoire.

À titre d'illustration, le département de Rufisque, premier département du Sénégal) se doter d'un PAT, a mis en œuvre des actions

s'inscrivant dans les priorités territoriales : sécurisation foncière sur le site maraîcher de Lendeng, soutien à des cantines scolaires alimentées en circuits courts, appui aux tissus d'entreprises agro-alimentaires artisanales etc. Elle a développé une coopération avec Montpellier Métropole sur les enjeux alimentaires et a adhéré au Pacte de Milan.

Ces initiatives ont inspiré plusieurs communes du département mais aussi des collectivités d'autres parties du Sénégal.

La ville de Ziguinchor s'est ainsi mobilisée pour mettre en œuvre des actions en faveur d'une alimentation durable sur financements propres et sur fonds de « l'aide au développement » : accompagnement des restauratrices de rue (reconnaissance de leur travail, appui à la sécurisation de leurs conditions de travail et à l'évolution de leur offre), mise en place de cantines scolaires alimentées en circuits courts, animation dans des lycées de la ville autour des futurs alimentaires (en lien avec Montpellier Métropole).

QUELLE EST L'ÉCHELLE TERRITORIALE LA PLUS PERTINENTE POUR RÉALISER L'ÉTUDE : VILLE-COMMUNE, DÉPARTEMENT, RÉGION ?

L'expérience du Grdr montre qu'il est possible et intéressant de travailler à toutes ces échelles. Quelle que soit l'échelle considérée, on constate que les relations avec d'autres territoires sont importantes pour les systèmes alimentaires étudiés : aucun territoire ne fonctionne en vase clos. C'est bien sur le cas des villes, où les possibilités de production locale sont très inférieures à la demande. Mais c'est aussi le cas de territoires ruraux où le net recul des pratiques d'autoconsommation suppose une accentuation des échanges avec des territoires tiers sur plus ou moins longue distance, dans un cadre national, transfrontalier et international.

FAUT-IL PRIVILÉGIER UNE APPROCHE QUALITATIVE OU UNE APPROCHE QUANTITATIVE ?

Notre expérience rappelle que sans étude qualitative, il est difficile de conduire une étude quantitative valable. Dans le cas de budgets contraints, il est tout à fait possible de ne travailler qu'avec des approches qualitatives.

EN TANT QU'ONG, COMMENT GARANTIR NOTRE NEUTRALITÉ DANS LE PROCESSUS ?

Loin d'être neutre, le Grdr a eu un poids prépondérant dans le processus. Il a d'une part orienté les questionnements en fonction des éléments ressortant d'analyses bibliographiques qu'il a systématiquement conduites. D'autre part, ces travaux ont été intégralement financés par des fonds transitant par le Grdr. Cette non-neutralité n'est pas toujours assumée alors qu'elle devrait être explicitée et présentée aux parties prenantes (voir encadré 3).

LES FEMMES SONT INCONTOURNABLES DANS CHAQUE MAILLON DU SYSTÈME ALIMENTAIRE : PRODUCTION MARAÎCHÈRE, TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE ARTISANALE, COMMERCE ALIMENTAIRE DE DÉTAIL, RESTAURATION DE RUE, PRÉPARATION DES REPAS...

POURTANT, LEURS SITUATIONS SONT PEU ABORDÉES DANS LES ÉTUDES. IL FAUT INTÉGRER DANS LES FUTURES ÉTUDES DIAGNOSTICS UNE ANALYSE DES CATÉGORIES DE FEMMES ET NOTAMMENT DES PLUS PRÉCAIRES D'ENTRE ELLES

Effectivement, les conditions des femmes ont été assez peu abordées dans les travaux conduits à ce jour si ce n'est de manière superficielle. Dans les travaux conduits à Ziguinchor et Bakel toutefois, on a mis à jour leur forte présence dans le secteur étudié (distribution alimentaire) et souligné leur précarité (foncier, infrastructure, capital...).

Cette remarque et proposition apparaissent pertinentes et mériteraient d'être prises en compte dans la définition des termes des futures études.

JUSQU'OU À ALLER DANS L'ANALYSE SYSTÈME ? DOIT-ON CONSIDÉRER LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES, LES PERTES POST RÉCOLTE, LES DÉCHETS, L'IMPACT SUR LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ... ?

Comme indiqué plus haut dans le document, l'étude d'un système alimentaire est potentiellement un « puits sans fond », d'où la nécessité de circonscrire les questionnements. Les études ne couvrent en aucune manière l'intégralité du système alimentaire (voir figure 1).

De fait, à ce jour, le Grdr a concentré ses efforts sur l'appréhension des régimes alimentaires et de l'environnement alimentaire, sans prendre en compte les externalités (effet sur la biodiversité, sols etc...).

UNE FOIS LES PROJETS TERMINÉS, LES RÉSULTATS DES ÉTUDES SE PERDENT, SONT PEU DIFFUSÉS, COMMENT GARANTIR LA MÉMOIRE DE CES TRAVAUX ?

Cette question est importante pour le Grdr qui se présente comme un « centre de ressources pour les territoires » : comment garantir la transmission dans un contexte où les équipes salariées se renouvellent ?

Plusieurs pistes, insuffisantes à ce stade, sont explorées :

- Archivage des livrables sur des sites Internet (site institutionnel du Grdr, Géoportail du Grdr etc.). Mais sans consultation de ces archives par les nouveaux salariés, la mémoire ne vit pas ;
- Tenue de temps réguliers d'animation inter équipes durant lesquels certains des plus anciens salariés peuvent faire vivre cette mémoire. Les membres les plus anciens de l'association (COS ou non COS) peuvent aussi contribuer à cette fonction dès lors qu'ils sont parties prenantes, ce qui n'est pas systématique. Ces temps d'animation, dont la préparation est exigeante, se tiennent au mieux une fois par an pour ce qui concerne le pôle « agriculture et alimentation ».

Cette problématique se pose aussi pour les parties prenantes avec et pour lesquelles ces études sont réalisées : collectivités territoriales, autres ONG etc.

CES DERNIÈRES ANNÉES, LA FAO A PUBLIÉ DE NOMBREUX PROFILS DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES. QUELLE EST L'INTÉRÊT DES TRAVAUX DU GRDR ?⁸

Les travaux de la FAO apportent des informations générales, à l'échelle nationale et parfois à l'échelle régionale et demeurent encore très orientés sur l'amont des chaînes alimentaires (production primaire). Les travaux du Grdr se concentrent sur des territoires plus petits et des problématiques ciblées, concernant généralement l'aval.

⁸ Voir par exemple : FAO, Union Européenne et CIRAD (2023)

BIBLIOGRAPHIE

- Allen, T. P. Heinrigs et I. Heo (2018), *Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest*. Notes Ouest Africaines, N°14, Paris. Éditions OCDE
<https://doi.org/10.87/56d463a9-fr>
- Courade, G (1989), *Le risque d'insécurité alimentaire : de l'imprudence écologique au démantèlement de l'État-providence*. pp. 575-597 in. *Le risque en agriculture*. (dir. Eldin M. et Milleville P). *Le risque en agriculture - Le risque d'insécurité alimentaire*. IRD Éditions
- FAO (2023), *The State of Food and Agriculture 2023. Revealing the true cost of food to transform agrifood systems*. Rome.
<https://doi.org/10.4060/cc7724en>
- FAO, Union européenne et Cirad (2023), *Profil des systèmes alimentaires - Mauritanie. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier.
<https://doi.org/10.4060/cc4048fr>
- Food Policy Coalition (2021), *Environnements alimentaires et politique alimentaire de l'UE – Comprendre le rôle des environnements alimentaires pour des systèmes alimentaires durables*. Note d'orientation. 23 p.
[environnements_alimentaires_et_politique_alimentaire_de_lue.pdf](https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-12_EN.pdf)
- Grdr (2011), *Atlas du sud-est mauritanien : dynamiques rurales*. 174 p.
[Atlas introduction.indd](https://www.grdr.org/IMG/pdf/atlas_introduction.indd)
- Grdr (2025,) *Cadre d'intervention stratégique du Grdr horizon 2030. Définition collective du cadre d'intervention stratégique 2025-2030 de l'association Grdr*. 25 p.
[cis25-30vf-2-3.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/cis25-30vf-2-3.pdf)
- Grdr (2020), *Histoires de résilience (agro pastorale)*. Guidimakha 63 p.
[histoires_de_ra_c_silience_agropastorale_-_guidimakha_-_mauritanie.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/histoires_de_ra_c_silience_agropastorale_-_guidimakha_-_mauritanie.pdf)
- Grdr (2022), *Le système alimentaire de la ville de Kayes*. 56 p.
https://grdr.org/IMG/pdf/web_bd_brochure_env_alim_zig_grdr_130123.pdf
- Grdr (2023), *Le système alimentaire de la ville de Ziguinchor. Focus sur l'environnement alimentaire*. En collaboration avec le CIRAD. 24 p.
https://grdr.org/IMG/pdf/web_bd_brochure_env_alim_zig_grdr_130123.pdf
- Grdr (2026), *Le système alimentaire du département de Bakel. Étude de l'offre alimentaire dans 6 communes du département*. 60 p.
- Grdr (2017), *Le système alimentaire du département de Rufisque*. 58 p.
https://grdr.org/IMG/pdf/grd_-_rapport_satrufisque_lowdefb-2.pdf
- Grdr et FNH (2015), *Le système alimentaire de la région de Dakar. État des lieux et perspectives face aux enjeux du changement climatique*. 44 p.
https://grdr.org/IMG/pdf/pcti_bd.pdf
- HLPE (2017), *Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security*. Rome.
https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-12_EN.pdf
- Moizeau T. (2022), *Diagnostic du système alimentaire des départements de Kaédi et de Lexeiba. Les pratiques alimentaires*. 58 p.
- OCDE/CSAO (2025), *Le commerce alimentaire intrarégional en Afrique de l'Ouest : Nouvelles données, nouvelles perspectives, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*. Éditions OCDE, Paris.
<https://doi.org/10.1787/28f931d7-fr>
- Thériault, V. et al. (2024), *Transformation des régimes et environnements alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO)*. Notes Ouest-Africaines, N°45. Éditions OCDE, Paris.

Étudier le système alimentaire d'un territoire

RETOURS D'EXPÉRIENCES DU GRDR

SÉNÉGAL, MALI, MAURITANIE, GUINÉE
2012-2026



9 791095 026273